

CONSTRUIRE SUR UN SOL PRESENTANT UNE POLLUTION VOLATILE

Cette formation complète évoque les pollutions volatiles des sols et des dispositifs limitant leur transfert avant d'aborder les méthodologies de mesure et de modélisation d'aide à l'interprétation et au dimensionnement de dispositions constructives.

Objectifs opérationnels

- Analyser les diagnostics et modélisations conduites par les BE environnement
- Choisir les dispositions constructives pertinentes au regard de la situation
- Intégrer à toutes les étapes de la construction / réhabilitation les attendus des parties prenantes en garantie des techniques de réduction

Public Concerné

- Aménageurs
- Promoteurs
- Architectes

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Pollution volatile des sols et la construction

- État des lieux de la situation
- Mécanismes de transferts et d'impact
- Composés organiques volatils et la santé
- Cadre réglementaire, normatif et méthodologique (site et sols pollués, NFX31-620, loi ALUR, surveillance de la qualité de l'air des ERP, code de la construction, DTU, avis techniques...)

Dispositifs limitant les transferts et les critères de choix

- Dépollution en premier lieu (intégration dans le planning, techniques, coûts, pilotes, MOE)
- Dispositifs passifs ou actifs (techniques de réduction des impacts, coûts, avantages et limites)
- Caractéristiques techniques et les points d'attentions lors de la mise en œuvre
- Efficacité de ces dispositifs (théorique ou réelle) et les éléments permettant de s'assurer d'une efficacité pérenne

Rôles et responsabilité des différents acteurs

- Les acteurs
- Phases d'intervention et les contenus des marchés
- Responsabilités

Méthodologies de diagnostic dans l'air intérieur, dans les gaz du sol et à l'interface entre sol et air

- Dimensionner en fonction des objectifs (les mesures et la modélisation)
- Apports et limites de la modélisation comme outil d'aide à l'interprétation et au dimensionnement de dispositions constructives
- Interpréter (VGAI, transferts, facteurs d'abattements)

Synthèse des verrous et leviers pour gérer de manière efficace les impacts des pollutions résiduelles sur la qualité de l'air intérieur en construction et réhabilitation

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations pratiques au travers d'études de cas concrets et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en construction ou architecte.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com